

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 26 (1948)

Artikel: Le plateau des tranchées à Genève : période préhistorique
Autor: Blondel, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727496>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE PLATEAU DES TRANCHÉES A GENÈVE

PÉRIODE PRÉHISTORIQUE

LOUIS BLONDEL.



L'IMPORTANCE de cette position, qui précède le promontoire compris entre le lac et la jonction du Rhône avec l'Arve, n'a pas été reconnue seulement par les habitants de l'époque gallo-romaine, mais également par ceux de la période préhistorique.

Au moment de la démolition des fortifications, au milieu du XIX^e siècle, de nombreux objets et débris romains furent recueillis sur cet emplacement. Henri Fazy et Hippolyte Gosse, les premiers, ont reconnu la valeur de ces découvertes décelant sur les Tranchées un quartier antique. Ne pouvant malheureusement consacrer tout leur temps à surveiller les travaux, ils n'ont sauvé qu'un nombre restreint de documents. Beaucoup d'objets ont été dispersés entre les mains de chercheurs occasionnels et beaucoup ont été jetés au lac avec les déblais pour établir les nouveaux quais.

Dès le XVI^e siècle, en contruisant les fortifications sur cette position, on a commencé à détruire ce site archéologique. De brèves mentions des XVII^e et XVIII^e siècles confirment l'existence de constructions antiques et d'objets au moment de l'établissement de nouveaux fossés et d'ouvrages militaires. Les transformations successives, les tranchées qui se sont entrecroisées sur le même sol au cours des siècles, l'aplanissement de surfaces considérables pour établir des glacis, ont progressivement modifié la topographie primitive de ce site. Mais ces modifications ont été encore plus importantes au moment de l'établissement des nouveaux quartiers. Les profondes coupures des rues des Casemates, du boulevard Helvétique, la création

de la route de Malagnou (F. Hodler) à mi-côte, ont contribué à transformer l'aspect primitif du terrain. Ce n'est qu'à grand-peine qu'on peut se représenter la configuration et le relief des dernières fortifications. A part les jardins de l'Observatoire et du Pin, tout le terrain a été nivelé, les niveaux archéologiques ont disparu. J'ai constaté qu'à la place Sturm et au cours Le Fort le sol a été abaissé de plus de deux mètres. Les falaises très abruptes du côté du lac ont été adoucies. Sur la pente opposée, Alphonse Favre avait déjà constaté que la déclivité était également rapide et que plus de six mètres de terre recouvraient la couche archéologique¹. Le plan actuel du quartier a nécessité un déplacement gigantesque de terre et ce travail a coûté des sommes considérables à la République. Aucun compte n'a été tenu de l'aspect original du terrain. Il est certain qu'avec des dépenses beaucoup moins importantes on aurait pu établir un quartier mieux compris, en conservant une partie des bastions comme au Pin et à l'Observatoire. C'est ce qu'avait proposé Dufour.

Nous aidant des divers mémoires et comptes pour l'établissement des fortifications, des cotes fixées sur les plans et projets de Dufour au XIX^e siècle, des données plus anciennes du moyen âge au XVIII^e siècle, nous avons tenté de reconstituer la topographie de ce plateau, en prenant comme base les derniers relevés géométriques très précis de la carte au 1 : 2500 (*fig. 1*).

On peut ainsi se représenter dans son ensemble l'aspect original de ce plateau qui n'était pas aussi plan qu'on se l'imagine. Son niveau moyen se situait à 400 mètres. A partir de la région du boulevard des Tranchées actuel, il remontait sensiblement pour former une ligne de hauteurs avec deux points culminants atteignant au moins 405 mètres vers l'Observatoire et environ 408 mètres à la Promenade du Pin, pour redescendre à l'ouest vers la dépression du Bourg-de-Four. Au nord, nous l'avons vu, il existait des falaises et au midi des pentes beaucoup plus rapides que de nos jours. La hauteur du Pin, autrefois crêts du Rafour, formait la croupe dominante avec une déclivité très forte au-dessus de la région de Saint-Léger. En 1721 on a abaissé tout ce bastion et on rapporte que « pour faire les excavations il a fallu détruire le vieux bastion du Pin. Le changement est si grand que le sommet des murailles du nouveau corps de place se trouve de plusieurs pieds plus bas que le fondement des murailles de la vieille enceinte »². D'après les plans et coupes cet abaissement était de plus de douze pieds, soit quatre à cinq mètres. Déjà, en 1559, « fut couppé ung monticule qui faisoit grande couverture à l'ennemy au devant du Bellovard du Pin »³. En 1561 on décide « d'oster certaine terre qui oste la veue de la batterie du Beluard neuf du Pin »⁴. Actuellement le haut de la promenade du Pin

¹ Alphonse FAVRE, *Description géologique du Canton de Genève*, t. II, p. 10.

² Arch. d'État. État des ouvrages, 1721, Militaire, N. 10; Portef. fortif. Militaire, N. 14, plans et coupes du bastion du Pin.

³ Michel ROSET, *Les Chroniques de Genève*, 1894, p. 428.

⁴ Reg. du Conseil, 9 mai 1561, f^o 187 v^o.

est à 404 m. 83 d'altitude, alors que le point le plus élevé de la vieille ville, la Taconerie, ne s'élève qu'à 403 m. 16. Les anciennes estampes, entre autres celle de la cosmographie de Münster de 1548, indiquent bien l'importance de cette hauteur

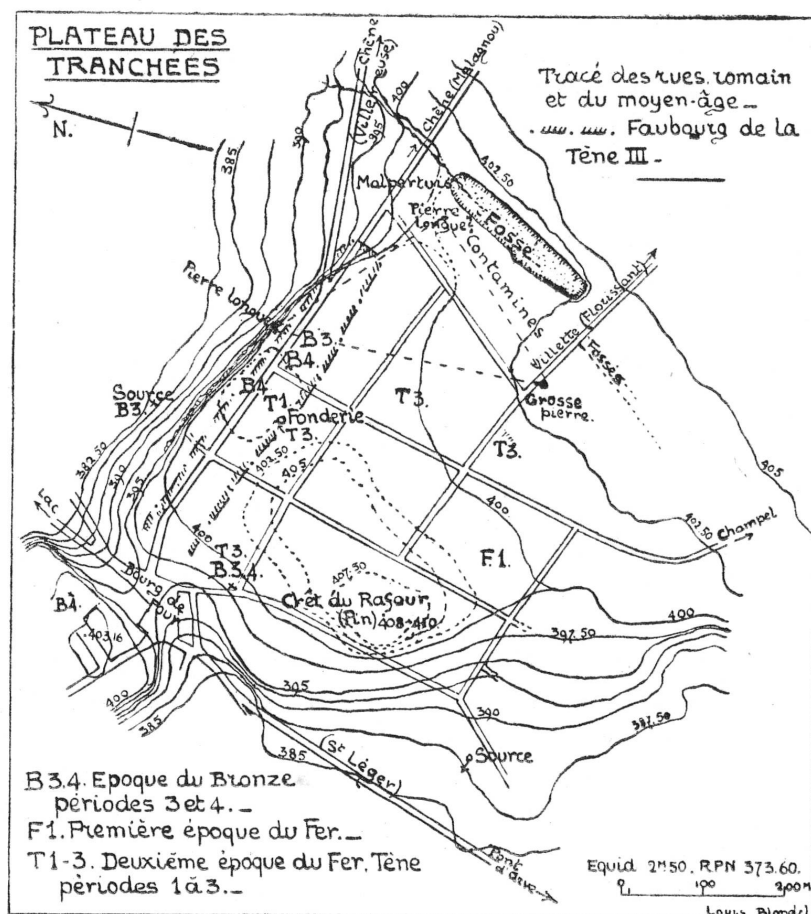


FIG. 1. — Carte topographique et archéologique du plateau des Tranchées.

du Pin. A l'ouest, ce plateau était séparé de la hauteur où se trouve la vieille ville par la dépression située au Bourg-de-Four, dépression naturelle se continuant par les ravins de Saint-Léger et de la rue de la Fontaine. C'est dans cette dépression que dès l'époque préhistorique, principalement à l'époque gauloise, on édifia des fossés et des fortifications ¹.

Les falaises au nord du plateau, exploitées au moyen âge comme carrière de sable par la Communauté, se prolongeaient jusqu'au ravin situé à Villereuse, à

¹ L. BLONDEL, *Genava*, XII, 43 sq., XIV, 47-64.

l'entrée de la route de Malagnou; elles passaient en avant du prieuré de Saint-Victor (emplacement de l'Eglise russe). Le ravin de Villereuse était très humide et coupait le chemin; il portait le nom de « Malpertuis », le mauvais passage. A l'époque romaine on créa une route à flanc de coteau qui venait de la route de Chêne et évitait ce

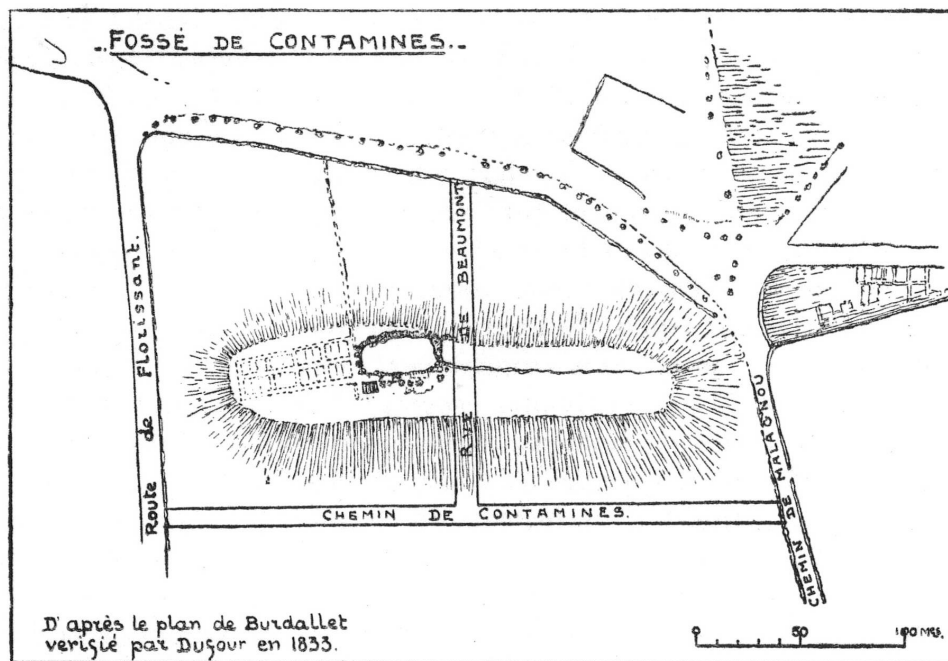


FIG. 2. — Le fossé de Contamines en 1833.

passage¹. A l'est, le terrain montait progressivement du côté de Florissant et de Malagnou.

Mais il existait aux Contamines, à la naissance du petit ruisseau de Villereuse, au-dessus du passage de Malpertuis, entre les rues de Malagnou et de Florissant, un large et profond fossé au profil régulier. Ce fossé, bien marqué sur les plans de Dufour, nous est également connu par un excellent relevé du géomètre Burdallet de 1833 (*fig. 2*). Actuellement, une partie de cette dénivellation est encore visible, mais a été coupée cette année par de nouvelles constructions à la rue de Beaumont². On voit que tout le bord ouest, sous les jardins de l'ancien square de Contamines, a été aplani et arrasé pour créer la rue de Beaumont. Etant donné la très grande régularité de ce fossé, on peut se demander si c'est un ouvrage creusé de main d'homme, ou bien une dépression naturelle.

¹ L. BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle*, pp. 64, 85, pl. I.

² Arch. d'État. Plan des fortifications, ville de Genève, 25 septembre 1833, par Joseph Burdallet, visé par G.-H. Dufour, I : 2000.

Au cours de la fouille exécutée pour les nouveaux immeubles, nous avons pu établir un profil avec des niveaux très exacts (*fig. 3*). Il n'est pas douteux que les couches supérieures de gravier ne soient rompues presque perpendiculairement à la pente; la couche de terre rouge sous la couche de terre végétale prononce le même profil que la pente dans sa partie supérieure, mais disparaît dans sa partie inférieure¹. Il faut renoncer à la théorie de A. Favre qui voyait ici l'aboutissement d'un des bras de l'Arve, car on admet de plus en plus que tout ce plateau est constitué par des graviers alpins du retrait würmien². Comme ce fossé est très large, de 30 à 40 mètres, il nous semble plus probable qu'il est le résultat d'une érosion naturelle, mais qu'il aura été utilisé et complété par les hommes. On pourrait supposer qu'il y a eu à cet endroit une carrière, mais aussi haut que l'on remonte dans l'histoire il n'est jamais question que de pâtures, puis de hutins. Ces Contamines appartenaient au moyen âge aux Tavel. Après Guillaume Tavel, coseigneur de Granges (1447) la propriété passa à sa fille Françoise, femme de Pierre de Chevron, vidomne de Sion, dame de Corsinges. Cette terre, après divers propriétaires, entre autres les nobles Du Commun, fut achetée en 1711 par l'Hôpital général³. Elle était franche de droits et n'était pas sujette à des reconnaissances de censitaires. L'hôpital supprima les hutins, il convertit la propriété en prés et jardins et établit une carpière dans le fossé.

Si l'on examine l'ensemble du plateau, on constate que l'accès principal pour se rendre sur cette position passait par le tracé de la route de Malagnou pour continuer dans l'alignement de la rue des Chaudronniers. A son entrée orientale, en Malpertuis, le passage était resserré entre le fossé dont nous venons de parler et le ravin de Villereuse. Même si ce fossé était entièrement naturel, il formait un obstacle et facilitait la défense du plateau. Dans l'acte de 1368, concernant les droits de dîme de Saint-Victor et du Chapitre, il est fait mention de fossés avec haies entre cette dépression et la région au sud de la route actuelle de Florissant⁴. C'est la seule indication de fossés dans cette description de tous les terrains de la région. Il a donc pu exister une ligne de défense, barrant l'accès du plateau du côté oriental.

Dans un acte de 1360 passé entre l'évêque Guichard Tavel et le Chapitre, au sujet de cens dus par Girard Tavel pour ses terres de Contamines, on relève ce curieux passage : 2 sous annuels dus par le dit Girard *super terris suis de Contamina retro sanctum Victorem, in qua contaminata quidem lapis longus est erectus...* Cette pierre longue, élevée « dans la Contamine », n'est pas une borne limite mais semble bien être un menhir ou pierre mégalithique qui distinguait toute la propriété⁵. Dans

¹ La coupe est prise à l'alignement face cour des immeubles 14-16 rue de Beaumont; nivellement levé par Ch. Matthey, géom.

² FAVRE, *cit.*, II, 9.

³ Reg. Hôpital, Ha. 84, 16 août 1711; Reg. subhastations, 31, f° 174.

⁴ P. H., n° 295. Ces fossés sont entre les parcelles 630-631 de notre plan des *Faubourgs de Genève*.

⁵ Inventaire du Chapitre, 2, f°s 125 sq.

plusieurs actes du moyen âge ce terme de pierre longue, dressée, désigne en effet des menhirs. La position exacte de ce monument n'est pas définie; elle devait probablement s'élever dans la partie nord de la parcelle des Contamines-Tavel, entre le fossé et le passage de Malpertuis.

L'acte des dîmes de 1368 mentionne aussi deux autres pierres, une grosse pierre (*grossam lapidem*) qui formait limite à l'entrée de la route de Florissant actuelle, sans doute un bloc erratique, et une « pierre longue » (*quendam lapidem longum*)

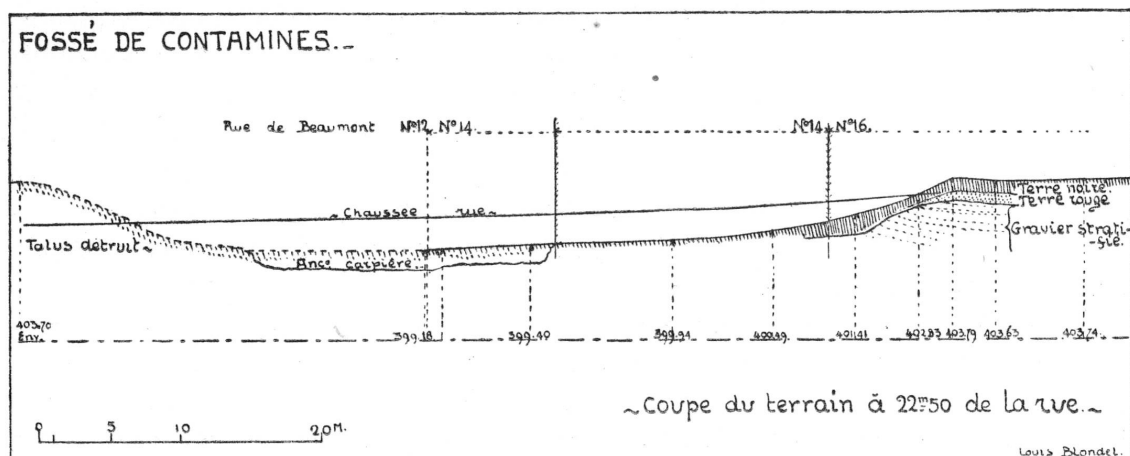


FIG. 3. — Coupe transversale du fossé de Contamines.

servant de borne au haut des falaises dominant le lac¹. Dans ce dernier cas, comme la pierre est utilisée pour une démarcation, il peut s'agir d'une véritable borne plantée au moyen âge, ce qui n'est pas le cas pour celle des Contamines non citée dans l'acte de 1368. Cependant il y a peut-être un rapport entre ces trois monuments. Nous connaissons l'emplacement exact des deux derniers qui formeraient avec le troisième, dont la situation est approximative, un triangle isocèle (*fig. 1*). Il faut remarquer que ce sont les seules pierres citées dans l'acte des dîmes et que partout ailleurs on ne mentionne que les propriétaires pour désigner les confins. Il y a donc de fortes présomptions pour que nous ayons ici les restes d'un ensemble mégalithique, mais il est impossible de prouver cette hypothèse. On sait que des pierres dressées préhistoriques ont servi plus tard à des délimitations de dîmes ou de juridiction, entre autres la « Pierre-Grand » de Troinex.

Le plateau dit des Tranchées, avec vue dégagée au nord et au sud, était une position très favorable à l'habitation. L'accès principal était celui de la route de Malagnou, alors qu'un chemin secondaire passait par la route de Florissant. La

¹ L. BLONDEL, Plan des faubourgs. La grosse pierre est contre le chemin au nord, limite des parcelles 629-630. La pierre longue derrière la parcelle 567.

route de Malagnou conduisait à Chêne et à la vallée de l'Arve, celle de Florissant, au moyen âge, à Villette. Pour se rendre au passage du Rhône, situé à la hauteur de l'Île, il fallait nécessairement passer par ce plateau, car soit au nord, sous le Pré-l'Evêque et les Eaux-Vives, soit au sud, « en Plainpalais », le terrain était marécageux.

Devant la multitude des débris romains retrouvés sur les Tranchées, on avait conclu avec raison à l'existence d'une partie de la ville antique sur cette position. Nous avons marqué sur une carte archéologique l'emplacement des principales trouvailles ainsi que le tracé des rues du faubourg de Saint-Victor indiquant le plan en forme de quadrilatère de la ville romaine¹. L'origine antique de ces tracés a été contestée, mais quand on considère que, soit du côté de la ville, sous le quartier du Bourg-de-Four, soit du côté de la campagne, l'aboutissement des voies se lie logiquement au réseau général des circulations on ne peut nier cette identification². En effet, avant même la naissance du faubourg de Saint-Victor, au moyen âge, ces tracés existaient déjà. On connaît sans doute des villeneuves avec plan régulier, mais elles appartiennent aux XIII^e et XIV^e siècles. Ici, il n'existait encore au XIV^e siècle que fort peu d'habitations et il est impossible que les évêques aient autorisé la création d'un bourg-neuf en dehors des murailles de la ville. Le quadrilatère contenant le prieuré de Saint-Victor devait déjà exister au moment de la fondation de l'église au VI^e siècle. Du reste la carte archéologique romaine montre bien que les édifices bordaient ce réseau quadrangulaire.

Toutes ces découvertes romaines ont laissé dans l'ombre l'existence d'objets beaucoup plus anciens, préhistoriques et gaulois. Nous avons déjà montré en 1944, à propos de la source jaillissant au pied des falaises dominant Rive, aux anciens crêts Saint-Laurent, qu'il s'agissait d'une source, objet d'un culte à l'âge du bronze³. Il fallait déduire de cette constatation que les débuts de l'agglomération genevoise ne se limitaient pas à la position fortifiée autour de la cathédrale de Saint-Pierre, mais devaient comprendre aussi le plateau des Tranchées.

Une inspection minutieuse et un dépouillement de tous les documents retrouvés aux Tranchées nous indiquent en effet qu'on a recueilli des pièces s'épandant de l'âge du bronze à l'époque romaine. Ces témoins, certes, ne sont pas nombreux, mais on sait combien même dans les grands retranchements des Gaules les objets de métal sont rares. A toutes les époques ils ont été recherchés, utilisés à nouveau ou refondus. Déchelette avait déjà fait cette constatation. La céramique était moins rare, mais elle fut peu récoltée; seuls les vases sigillés romains attirèrent

¹ L. BLONDEL, *Faubourgs*, cit. pl. I.

² Ferd. LOT, *Recherches sur la population et la superficie des cités remontant à la période gallo-romaine*, 1945, I, 39-40. Il pense que ces « contaminés » sont des parcellements de jardins postérieurs.

³ *Genava*, XXII, 61 sq.

l'attention des chercheurs par leur décor. Les poteries ordinaires ont presque toutes disparu avec les déblais. Il est en outre difficile de localiser les trouvailles, car le plus souvent on a simplement noté dans les registres d'entrée au Musée le terme vague « trouvé sur les Tranchées ».

Cependant, en nous aidant des journaux, des communications faites à la Société d'Histoire, des rapports annuels du Musée, des anciens registres d'entrée, des dates concernant les travaux de démolition des ouvrages fortifiés, celles de la construction des immeubles sur les Tranchées, nous avons réussi à situer presque toutes les découvertes importantes. Nous avons ainsi établi une carte topographique indiquant l'emplacement des trouvailles préhistoriques (*fig. 1*). La pièce la plus ancienne provient de l'Observatoire; il s'agit de la moitié d'une hache-marteau néolithique perforée (A. 523). Bien que récoltée dans des remblais (en 1870),

elle doit provenir du plateau, car les terres ont été souvent remuées sur cet ancien bastion de Saint-Antoine (*fig. 4, 1*). Cette trouvaille isolée ne prouve pas un établissement néolithique, mais bien la proximité des stations lacustres¹. On a de même retrouvé des haches perdues aux Terreaux-du-Temple et à la rue de Lausanne.

Nous devons attendre l'âge du bronze III pour retrouver une pièce, la belle hache de bronze à rebords recueillie en 1872 à la naissance de la source de Saint-

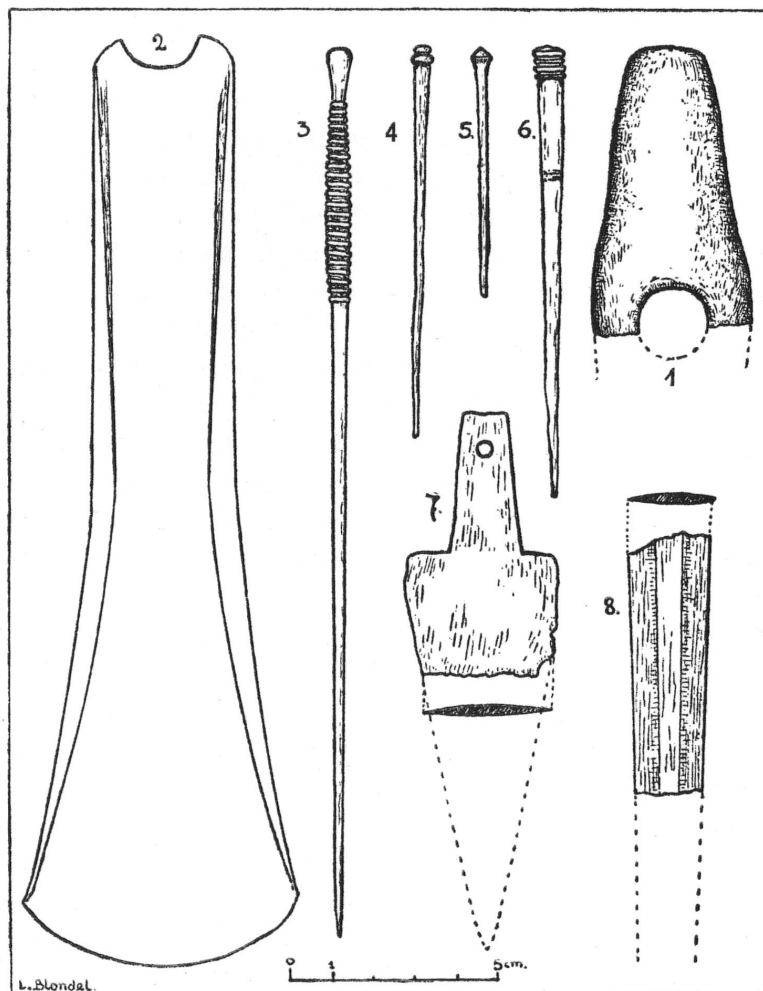


FIG. 4. — Objets préhistoriques trouvés sur les Tranchées.

¹ Les cotes indiquées correspondent aux registres d'entrée du Musée.

Laurent et déjà décrite par nous en 1944 (B. 966, *fig. 4, 2*). De la même époque date une grande épingle de bronze à tête conique recueillie en 1852 dans les fondations de la maison Brolliet, à l'angle de la rue Etienne-Dumont et de la rue Maurice, avec beaucoup d'autres pièces (C. 1953, *fig. 4, 3*), dont une deuxième épingle en bronze à tête de pavot de la fin du bronze III ou début du bronze IV (c. 1954, *fig. 4, 4*). Cet immeuble a été reconstruit en deux fois. En premier lieu en 1852-1853, bien qu'à plusieurs reprises, dans le registre d'entrée, par un *lapsus calami*, Gosse écrit 1825 : c'était la « petite maison Brolliet », le n° 9 actuel de la rue Etienne-Dumont (ancienne rue des Belles-Filles). En 1865 cette maison est agrandie du côté de la rue Etienne-Dumont, en englobant un petit immeuble voisin ; de nouvelles trouvailles sont faites à cette occasion. Ce sont des objets de la Tène, de l'époque romaine, des pièces de harnachement, des fibules, verres, etc. Ce site a donc été occupé dès les époques les plus anciennes ¹.

Du bronze IV, nous avons une épingle à tête conique, trouvée très probablement près de l'Observatoire (C. 1956, *fig. 4, 5*) et un fragment d'épée du bronze III recueilli par Thury dans les terrains entre l'Observatoire et l'Eglise russe (B. 3163, *fig. 4, 8*). Il faut encore classer au bronze IV un fragment de poignard triangulaire trouvé en face de l'Observatoire (rue Toepffer, B. 5992, *fig. 4, 7*). Toute cette dernière période du bronze est contemporaine dans notre région de celle de Hallstatt ou premier âge du fer.

Puis viennent les pièces de l'époque de la Tène. Une belle épingle trouvée près de l'Observatoire date de la Tène I (C. 1946, *fig. 4, 6*). Les objets de la Tène III sont plus nombreux ; une demi-douzaine de fibules du I^{er} siècle avant J.-C., toutes recueillies entre l'Observatoire et Malagnou, un fragment de bracelet en verre bleu provenant du plateau, deux autres en verre bleu foncé et jaune, ainsi qu'un débris de vase aussi en verre, récoltés en 1852 sous la maison Brolliet ².

Pour les raisons déjà exposées, la céramique avant la Tène III est très rare. Cependant nous avons la moitié d'un vase apode avec évidemment sous le pied, en terre noire lustrée fine, avec décor de lignes parallèles horizontales. Par son galbe et sa facture cette pièce est de type halstattien ; cette forme apparaît déjà à la fin du bronze. Elle a été recueillie en 1858 par Victor Lombard dans le terrain compris entre le débouché du pont suspendu du Pin et sa propriété de la Pelouse, au sud de la place Claparède (C. 1352, *fig. 5, 1*). Cette poterie est certainement antérieure à la Tène et doit provenir d'une sépulture. Il est bien possible qu'il y ait eu dans cette région un cimetière, peut-être des tumuli disparus depuis longtemps.

¹ Le n° 9 a englobé en 1852 les anciens n°s 16 et 17 du Plan Billon, en 1863 encore l'ancien 15, sur la rue des Belles-Filles. Procès verb. Soc. hist., 26 mai 1853 ; Reg. des anciens procès-verb. Commission du Musée.

² Entre autres les fibules C. 7 et 8, N°s 2045, 2057, M. 373 et 374. Verres M. 1055, C 1904, 1907, 1889.

Un autre vase attribué à l'époque romaine, avec l'indication de Gosse, « ornementation celtique, trouvé sur les Tranchées » (C. 458, *fig. 5, 2*) n'est en tous cas pas d'influence romaine. Il est décoré de chevrons dessinés au peigne, sa pâte gris-jaunâtre est assez grossière et ne ressemble en rien à la céramique de la Tène III en usage à Genève. Nous devons la comparer aux vases de la Tène I trouvés à Douvaine, peut-être un peu postérieure.

Le musée possède par contre un grand nombre de débris de vases de la Tène III, du I^{er} siècle avant J.-C. On en récolte encore de nos jours dans les talus sous la place Sturm; leur décor est très varié (*fig. 6, 1-6*). Leur aire de dispersion occupe tout le plateau, mais est particulièrement dense sur l'ancien tracé de la route principale du Bourg-de-Four à Malagnou¹. Dernièrement, au cours de la construction d'un transformateur M. Ad. Jayet a reconnu un sol de maison² de cette époque au bout de la rue Saint-Victor, le long du boulevard des Tranchées (*fig. 7*). Nous avons aussi trouvé encore en place un atelier de fondeur gaulois avec des creusets et

d'autres poteries en face du Musée, en 1942³. C'est encore dans ce long faubourg bordant la rue principale, sans doute un quartier d'artisans, qu'on a sauvé de la

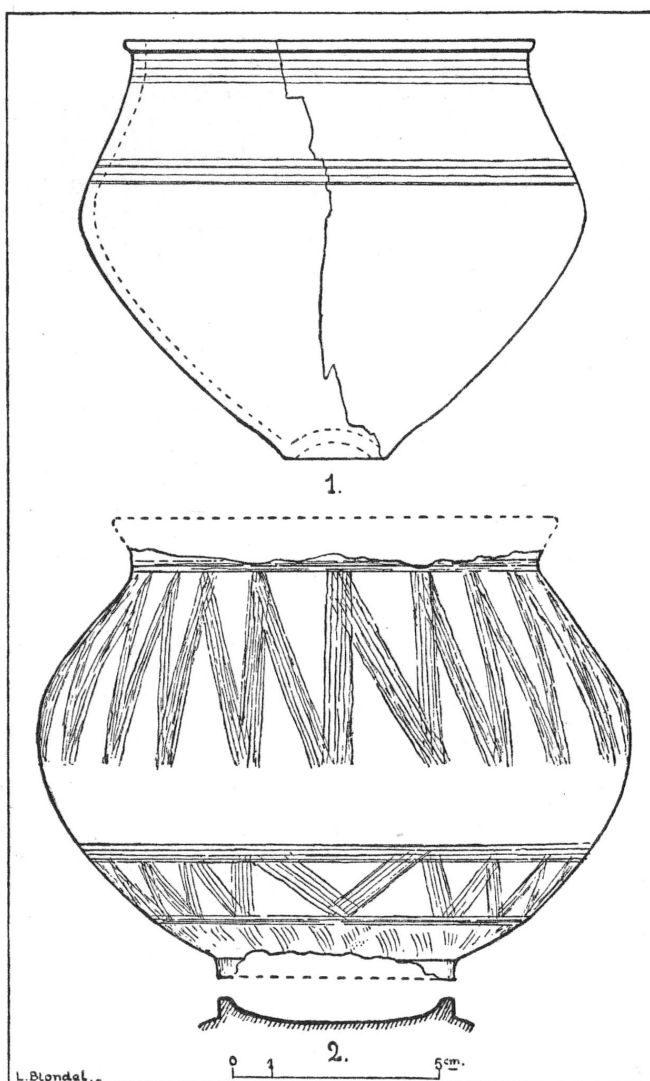


FIG. 5. — Vases trouvés sur les Tranchées.

¹ Nous donnons ici dans la *fig. 6* quelques exemples de décor; on a des vases presque complets de la Tène III, décor oculé, *fig. 45, Genava, XX*.

² M. Ad. Jayet a retrouvé dans cette couche non remaniée des petits fragments de poterie grise, un grand fragment de poterie rougeâtre de la Tène, des tuiles et amphores romaines, des ossements de bœuf et mouton. On voyait distinctement le sol et le foyer.

³ *Genava, XXI, 32-33*.

destruction les vases avec oiseaux peints bien connus; nous avons pu déterminer qu'ils avaient été mis au jour près de l'Eglise russe¹. Gosse avait récolté dans la

même région des creusets et des fragments de parois en terre battue².

Si nous essayons de tirer une déduction générale de toutes ces découvertes, nous pouvons reconnaître qu'à partir du bronze III, soit entre 1600 et 1300 avant J.-C., le plateau a été occupé, principalement le long de la voie entre Malagnou et le Bourg-de-Four, et sur le chemin du Bourg-de-Four au Pin. Le plus grand nombre des objets provient des environs de l'Observatoire. Cette agglomération a subsisté pendant toute la Tène et a pris un gros développement au I^{er} siècle avant J.-C. Un quartier de la ville romaine, beaucoup plus vaste, est venu à la fin du I^{er} siècle après J.-C. se superposer à ce faubourg gaulois. De là

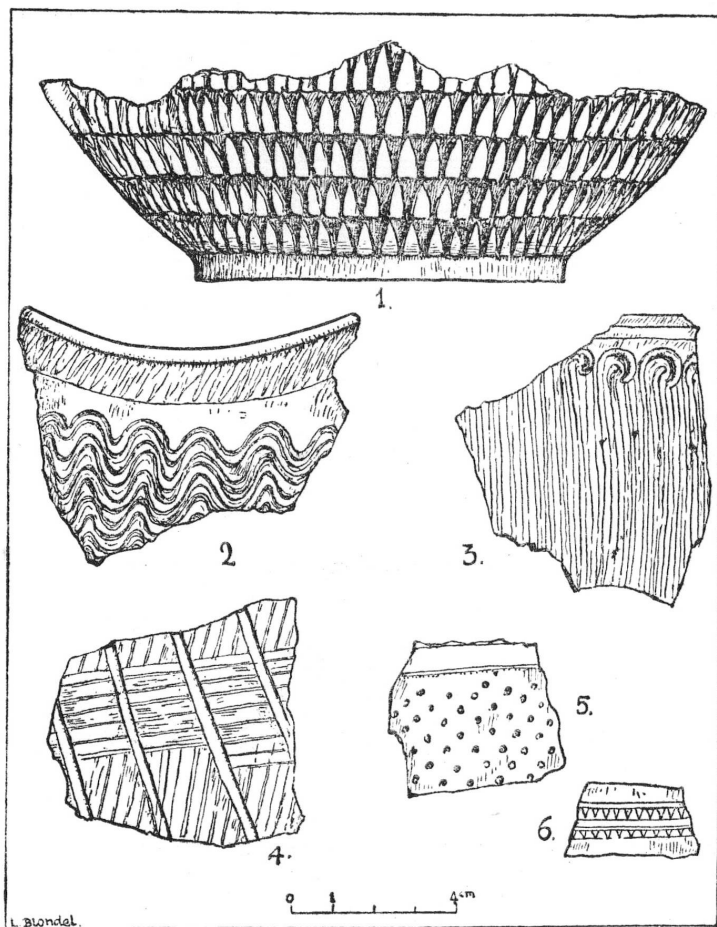


FIG. 6. — Céramique de la Tène III, trouvée sur les Tranchées.

proviennent non seulement de nombreux objets et de la céramique, mais aussi des statuettes en bronze, comme le *Sucellus*, qui a été trouvé près de Saint-Victor, celle d'Hercule au n^o 1 de la rue Toepffer³. Nous ne sommes pas arrivé à déterminer le lieu de découverte du masque en bronze dit d'Apollon, fragment d'une grande statue, sans doute sur les Tranchées, peut-être vers le Pin⁴.

¹ *Genava*, XX, 73, fig. 46 (C. 40, 41). Trouvés sur le chemin entre l'Observatoire et le square de Malagnou, janvier 1863.

² Reg. entrée Musée, QC. 3, 1327.

³ La statuette d'Hercule provient de la maison D^r Piachaud, donnée par son beau-frère A. Roget.

⁴ *Genava*, XX, fig. 90. On peut se demander si la hauteur du Pin n'avait pas un sanctuaire, on a trouvé tout auprès plusieurs colonnes. Les objets et statuettes romains trouvés dans les fossés

Mais nous laisserons de côté ici les découvertes romaines pour ne retenir que celles des périodes antérieures. Revenons au problème de la défense du plateau.

L'existence du fossé aux Contamines permet-elle de dire qu'il a été fortifié ? Je ne crois pas qu'on puisse tirer une déduction aussi affirmative. Ce plateau était très vaste, naturellement défendu par des falaises abruptes; il pouvait être approvisionné en eau aussi bien par la source divinisée des Crêts Saint-Laurent que par celle de Saint-Léger, dite au moyen âge de Joven (qui prenait naissance vers l'Ecole de Chimie), et sans doute aussi par le creux des Contamines, suffisant pour abreuver des bestiaux. Je pense plutôt qu'en cas de nécessité on pouvait barrer à l'est l'accès du plateau, mais qu'il ne s'agissait pas de fortifications permanentes.

La vraie position fortifiée était, à l'époque du bronze et sans doute déjà à l'époque

néolithique, la vieille ville actuelle autour de Saint-Pierre. En effet, la dépression du Bourg-de-Four, avec son fossé, perfectionné à l'époque gauloise, coupait le promontoire terminal et en faisait un retranchement du type bien connu de l'éperon barré (fig. 8). Il faut se représenter qu'à l'origine les hommes de la pierre habitant les stations lacustres ont probablement déjà établi un refuge sur terre ferme sur cette position, puis qu'à l'époque du bronze c'est principalement le plateau des Tranchées qui a été habité, l'extrémité du promontoire conservant son caractère de citadelle. Il est du reste possible que ce retranchement n'ait pas été complètement inhabité, car, sous la cathédrale, Blavignac a recueilli deux épingles du bronze IV ¹. A la même époque on avait la possibilité d'établir un premier barrage protecteur, en période de guerre, à la hauteur de Contamines. Sur ce plateau partiellement habité, certains indices nous montrent qu'il y avait des monuments mégalithiques, donc un lieu de culte, des tombes aussi. On sait qu'à l'époque halstattienne les *tumuli* et les tombes n'étaient jamais éloignées des habitations.

Dans un autre article nous avons soulevé le problème des populations et la dualité entre les terriens et les lacustres à la fin de l'époque du bronze ². Les terriens ont occupé en assez grand nombre les grottes, les abris sous roche et le pied du Salève,

du côté de Plainpalais et sous la Treille proviennent des déblais du Pin et de Saint-Antoine. Etat des ouvrages de 1721.

¹ Les nos 12092 et 12093, trouvés par Blavignac, proviennent de la collection B. Reber.

² *Genava*, XXII, 61 sq.

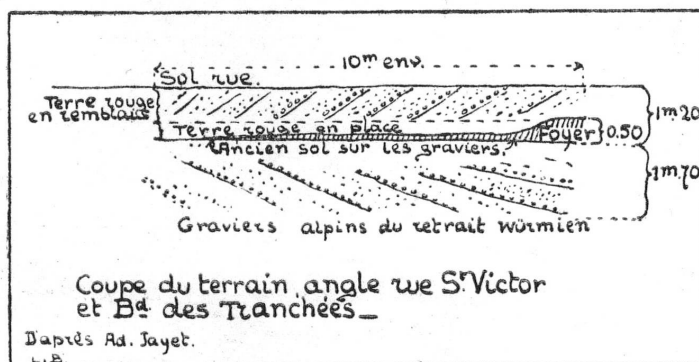


FIG. 7. — Ancien sol de maison gauloise.

aussi les Voirons. Ils semblent avoir accepté plus rapidement que les lacustres la civilisation du fer. Les habitants du plateau des Tranchées appartenaient-ils aux terriens ou aux lacustres ? Toujours est-il qu'après la disparition de la ville lacustre, dont les causes sont inconnues, l'agglomération genevoise sur terre est née de la fusion de ces diverses populations. Nous savons aussi que le delta de l'Arve était

habité déjà à l'époque du bronze, sans doute par des pêcheurs¹.

A partir de la seconde moitié de la Tène II, entre 200 et 150 avant J.-C., avec le développement des peuplades celtiques qui, au cours du Ve siècle, avaient supplanté les populations du premier âge du fer, héritières de celles du bronze, se constituera l'*oppidum*, ville fortifiée, sur l'emplacement de l'ancien refuge. Cette bourgade allobroge prendra, au premier siècle avant J.-C., une réelle importance,

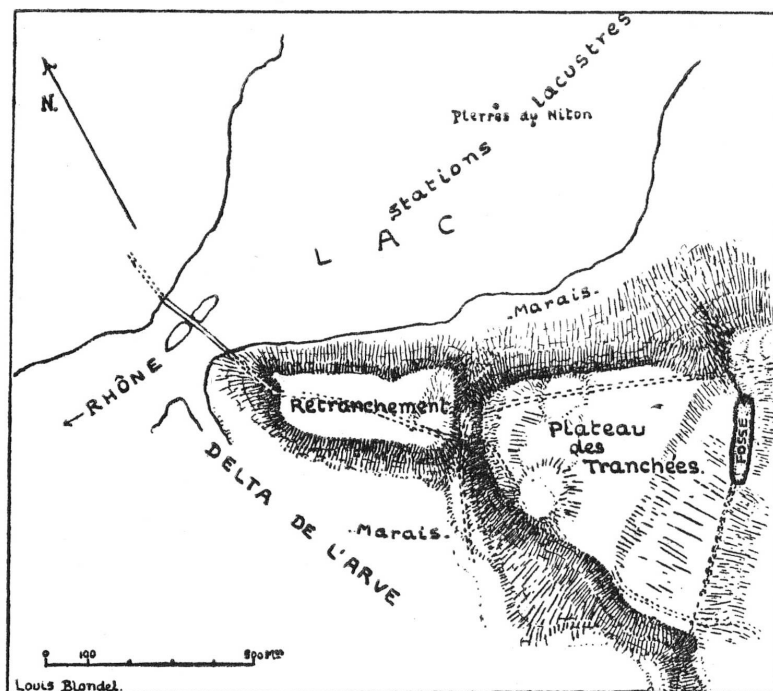


FIG. 8. — Genève à l'époque préhistorique.

comme citadelle défendant le pont du Rhône et la frontière. A côté de la position militaire, il faut tenir compte du développement commercial et industriel et surtout de la création d'un port sur le lac. Cet *oppidum* possédait, en dehors de ses murailles, des installations près du port et un faubourg important sur le plateau des Tranchées. Ce faubourg semble n'avoir jamais complètement disparu depuis l'époque du bronze et pendant la Tène I. Nous pensons même que son rôle a été inversé au cours des siècles. Principal lieu d'habitat à l'époque préhistorique, il n'est devenu un faubourg qu'au moment où les considérations militaires ont prévalu, l'ancien refuge devenant la ville fortifiée. Pendant toute la Tène III ce faubourg prospérera; il restera essentiellement gaulois malgré l'occupation romaine, jusqu'au moment où il sera remplacé par un quartier nouveau dans le courant du I^{er} siècle après J.-C.

¹ *Genava*, IX, 67.

Il est évident que sur bien des points nous ne pouvons apporter des solutions définitives sur les origines de l'agglomération terrienne de Genève. Le plateau des Tranchées a dû jouer un rôle primordial dans son développement, surtout dans la période qui coïncide avec le déclin de la ville sur les eaux. Sans doute, comme le proposait J. Mayor, les lacustres, après la disparition de leur ville, se sont établis sur les rives, mais j'estime plutôt que leur installation principale a dû se faire sur le plateau des Tranchées¹. Malheureusement il est à craindre qu'on ne retrouve pas d'autres documents permettant de préciser les données que nous avons déjà énumérées, car, nous l'avons vu, les couches de terrain archéologique ont disparu. Peut-être qu'à l'Observatoire, où à la promenade du Pin, derniers témoins des hauteurs primitives, on retrouvera un jour quelques nouvelles preuves de cette occupation préhistorique du plateau des Tranchées.

La découverte de quelques objets, la mise au jour fortuite de vestiges archéologiques à l'occasion de travaux d'édilité, permettent souvent de résoudre d'une manière inattendue les problèmes les plus importants ayant trait aux origines lointaines de nos cités.

¹ J. MAJOR, *L'ancienne Genève*, 1896, fig. 3, p. 11.

